



REPUBLIQUE FRANCAISE

**MAIRIE DE GROSLAY**

**HOTEL DE VILLE DE GROSLAY**  
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES  
CANTON DE DEUIL - LA - BARRE

Groslay, le mercredi 25 mars 2026

N/Réf. : 26-03-29 NFE > ELUS CM

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

En application des articles L. 2121-7, L. 2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal, qui se tiendra le :

**Dimanche 29 mars 2026 à 20h30**  
**SALLE DES FETES**  
**Place de la Libération**

**ORDRE DU JOUR**

- Installation du Conseil
- Nomination du secrétaire de séance (article L.2121-15 du CGCT)
- Election du Maire
- Fixation du nombre d'adjoints au maire
- Election des adjoints au maire
- Charte de l'élu local
- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- Approbation du procès-verbal de la séances du 3 décembre 2025

Comptant sur votre présence et avec tous mes remerciements,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, Chers Collègues, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Patrick CANCOUËT**  
Maire

